Accueil des enfants et des assistants maternels



A Bessières:

Le mardi et le jeudi de 9h à 12h 100 rue Privat Algéco en face l'école maternelle l'Estanque au fond de l'impasse

A Buzet sur Tarn:

Le mercredi et le vendredi de 9h30 à 12h

Algéco dans la cour de l'école maternelle « Arc en ciel » au 80 avenue Noël Célestin Cunnac (Hors vacances scolaires)

A Villemur-sur-Tarn:

Le mercredi et le vendredi de 9h à 12h

Espace Bernadou, 64 Bis avenue du Général Leclerc (Hors vacances scolaires)

Pendant les vacances scolaires :

Les animations se font à Bessières le mercredi et le vendredi de 9h à 12h

Agréé et soutenu Financièrement par la CAF



Contacts

Aurélie PERIE
Responsable du RAM
Educatrice de jeunes enfants
Tél: 05.61.09.91.38 - 06.71.76.34.27
ram@valaigo.fr

Brigitte SERRANO
Animatrice du RAM
Educatrice de jeunes enfants
ram3@valaigo.fr

Communauté de Communes Val'Aïgo 2 avenue Saint-Exupéry 31340 VILLEMUR-SUR-TARN

Les Permanences d'information pour les parents et les assistants maternels

A Bessières:

Le mardi de 14h à 17h30 et le jeudi de 14h à 16h30 100 rue Privat

A Villemur-sur-Tarn:

Le lundi de 9h à 17h30, le mercredi et le vendredi de 14h à 16h30 à la Communauté de Communes de Val'Aïgo

Le RAM

Relais Assistants Maternels de la Communauté de Communes Val'Aïgo

Un espace pour les enfants, les assistants maternels et les parents :

INFORMATIONS

ACCOMPAGNEMENT

ECHANGES

ANIMATIONS

PARTENARIATS

Bessières, Bondigoux, Buzet sur Tarn, Le Born, Layrac sur Tarn, La Magdelaine sur Tarn, Mirepoix sur Tarn, Villematier, Villemur sur Tarn



2 avenue Saint-Exupéry-31 340 Villemur sur Tarn

Le relais, un service gratuit pour les parents et les professionnels de l'accueil individuel

Son objectif est de créer un environnement favorable à l'accueil individuel.

Pour les parents

- √ informations sur les modes d'accueil de l'enfant
- précisions sur les disponibilités des assistants maternels
- ✓ explications sur la relation contractuelle avec le salarié, assistant maternel agréé ou employé à domicile, basée sur la confiance mutuelle
- ✓ informations d'ordre général sur les droits et les devoirs d'un employeur mais également sur les prestations sociales, dont celles de la Caf

Pour les jeunes enfants :

- ✓ ateliers et animations collectives leur permettant:
 - rencontres, éveil et découvertes accompagnés de leurs assistants maternels
 - expérience en groupe
 - · ouverture sur l'extérieur

L'animateur responsable du relais

Agit en complémentarité avec les partenaires du territoire :

- services de la PMI
- établissement d'accueil du jeune enfant, médiathèque...

Organise un accueil personnalisé de qualité:

- · confidentialité et neutralité
- respect du bien-être de l'enfant
- professionnalisation de l'accueil du jeune enfant

Oriente, pour les cas particuliers, vers les services spécialisés :

- · direction du travail, Pajemploi
- Caf, PMI
- syndicats employeurs ou salariés
- associations professionnelles
- ..

Pour les professionnels de l'accueil individuel

- ✓ mise en relation avec des parents recherchant un mode d'accueil
- √ informations d'ordre général sur le statut, les droits et devoirs...
- ✓ écoute, échange et soutien dans la pratique professionnelle quotidienne
- ✓ rencontres, débats, promotion de la formation continue
- ✓ avec les enfants accueillis : animations collectives, jeux, rencontres...

Pour les futurs professionnels :

✓ informations sur les métiers, les conditions d'exercice et les démarches liées à l'agrément